



Normes pour le programme: Radio

Ces normes approuvées par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités, mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario pour le programme postsecondaire Radio (code MFCU 51903) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

**Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Novembre 2014**

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes :

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec la :

Direction des programmes
Unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2014

ISBN 978-1-4606-4817-9 (PDF)
This document is also available in English

Remerciements

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation provinciale ;
- des coordonnateurs du programme Radio (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario) pour leur contribution à ce projet ainsi que les personnes chargées du projet de l'élaboration des normes soit Nicole Simoneau du Collège Boréal et Louise Campagna de La Cité collégiale;
- des personnes et des organismes qui ont participé aux sessions d'élaboration ou de révision et d'adaptation des normes en langue française ;
- des membres des comités consultatifs de programme pour leur contribution et leur appui.

Table des matières

I. Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	2
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme.....	2
La mise à jour des normes.....	3
La spécificité francophone	3
II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule.....	4
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	7
III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.....	17
Contexte.....	17
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.....	17
Application et Mise en œuvre.....	18
IV. La formation générale	21
Exigences	21
But.....	21
Thèmes	22

I. Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Radio offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 51903) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes et de l'évaluation du ministère de la Formation et des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la **formation professionnelle** ;
- les résultats d'apprentissage **relatifs à l'employabilité** ;
- les exigences de la **formation générale**.

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collègues de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle du programme Radio (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario). Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le [ministère de la Formation et des Collèges et Universités](#).

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

II. Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme du programme Radio doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les dix résultats d'apprentissage sous mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

L'industrie de la radiodiffusion a été le siège de nombreux changements majeurs au cours des dernières années et continue d'évoluer et de s'adapter à la technologie de la radiodiffusion en mutation rapide, et à une gamme de plus en plus vaste de plateformes de distribution et de nouveaux médias. Plus que jamais, l'industrie a besoin d'employés possédant des compétences diverses et spécialisées pour rester concurrentielle.

Les personnes diplômées du programme Radio ont développé des compétences en communication, qu'elles sont en mesure d'appliquer tant à la création de contenu qu'à sa présentation en ondes. Elles peuvent faire des entrevues et des reportages et rédiger des textes. Elles peuvent travailler à la vente et à la promotion pour une station de radio ou encore au développement de contenu pour les plateformes Web et les médias sociaux. Les personnes diplômées possèdent les connaissances et les compétences pratiques dont elles ont besoin pour être prêtes à occuper divers postes de débutant dans ce domaine. Elles possèdent des compétences dans tous les aspects propres à la radio, notamment la production audio technique, la planification et l'établissement des grilles horaires, la rédaction et la prestation en ondes, la technologie de diffusion mobile et Web, les techniques d'entrevues et de reportages, ainsi que la vente de publicité, le marketing et la promotion grâce aux médias sociaux.

Les personnes diplômées du programme Radio sont versées dans les rudiments du processus de production d'émissions de radio et d'enregistrement audio, tout aussi bien en studio qu'en extérieur, et sont capables d'assumer des rôles multiples à l'intérieur d'une équipe de production. Elles ont acquis des compétences nécessaires pour surveiller et évaluer adéquatement la qualité technique des émissions de radio, et obtenir ou maintenir des résultats optimaux. Les personnes diplômées de ce programme ont aussi acquis des compétences administratives de base qui leur permettent de respecter les délais et les budgets, et de réseauter avec succès avec les clients et leurs pairs. Elles sont familières avec les pratiques acceptées de l'industrie et ont appris à effectuer leur travail conformément aux divers règlements, normes et codes s'appliquant à l'industrie.

De nombreuses possibilités d'emploi s'offrent aux personnes diplômées du programme Radiodiffusion. Armées d'une combinaison d'habiletés créatives et en communication, ainsi que de compétences techniques, elles peuvent trouver des emplois dans des stations de radio indépendantes ou publiques et y occuper de nombreux postes, notamment, mais sans s'y limiter: annonceur, animateur, reporter, coordonnateur de production ou assistant à la production, agent des affectations, opérateur de régie, opérateur ou technicien de radiodiffusion, technicien de postproduction, producteur débutant, chargé de compte ou de vente de publicité, coordonnateur des promotions, et coordonnateur des médias sociaux. Il existe aussi pour les diplômés des possibilités de travail à la pige.

Les personnes diplômées peuvent poursuivre leur formation. Pour obtenir plus de renseignements, les personnes intéressées doivent communiquer avec les collèges et les universités.

Note de fin de texte :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et le *Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario* (GRCEPO) à

http://www.ocutg.on.ca/www/index_fr.php?page=the_ontario_postsecondary_transfer_guide

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Radio (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

- 1. réaliser des émissions de radio et produire du contenu audio, en studio ou en extérieur, à l'aide d'équipements de radiodiffusion pertinents et de technologies connexes.**
- 2. diffuser, appuyer et promouvoir des contenus d'émission de radio sur plusieurs plateformes à l'aide de divers médias.**
- 3. participer à la planification et à la préparation du contenu de la programmation dans divers formats radio.**
- 4. surveiller et évaluer la qualité des émissions de radio à l'aide des ressources, des outils et des équipements pertinents selon les normes actuelles de l'industrie.**
- 5. aider à promouvoir la marque d'une station et à générer des revenus au moyen de diverses activités de marketing et de vente de publicité.**
- 6. planifier et préparer les entrevues, les textes et le contenu des reportages pour les émissions de radio.**
- 7. faire appel à des compétences en administration et aux pratiques reconnues dans l'industrie lors de la réalisation des tâches et des projets.**
- 8. se tenir au fait des besoins de l'industrie de la radiodiffusion en utilisant des stratégies qui améliorent le rendement au travail et orientent le perfectionnement professionnel.**
- 9. effectuer son travail dans le respect des lois, des règlements, des normes de l'industrie, et des politiques de l'entreprise.**
- 10. effectuer des présentations en ondes, en direct, pour communiquer divers types d'informations et de sujets dans divers formats.**

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique pas un ordre de priorité ou une pondération en fonction de l'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

réaliser des émissions de radio et produire du contenu audio, en studio ou en extérieur, à l'aide d'équipements de radiodiffusion pertinents et de technologies connexes.

Éléments de performance

- appliquer ses connaissances des diverses phases de la production;
- identifier, préparer et installer l'équipement nécessaire à la production d'émission de radio ou d'enregistrement audio, en studio ou en extérieur, selon les besoins;
- manipuler l'équipement avec soin durant l'installation, le démontage et le transport;
- effectuer des vérifications des lieux pour préparer les enregistrements en extérieur et les émissions en direct;
- installer, tester et régler les microphones pour obtenir et maintenir des niveaux de sortie acceptables;
- utiliser des consoles audio et des équipements périphériques avec compétence pour obtenir et maintenir une qualité d'enregistrement optimale;
- rechercher la cause de défauts de fonctionnement techniques courants associés à l'équipement, au matériel et aux logiciels, et appliquer des mesures correctrices dans la mesure du possible;
- résoudre des bris techniques rapidement et efficacement pendant un enregistrement ou une émission en direct;
- enregistrer et monter divers contenus d'émission de radio (p. ex. nouvelles, météo, circulation routière, avis, messages publicitaires, entrevues en direct, etc.) en utilisant le matériel et les logiciels audio appropriés;
- utiliser des formats d'enregistrement appropriés pour la distribution sur la plateforme prévue (p. ex., webémission continue en direct, balado);
- utiliser les équipements et les logiciels pertinents avec compétence pour créer des contenus audio et des émissions de radio de qualité.

2. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

diffuser, appuyer et promouvoir des contenus d'émission de radio sur plusieurs plateformes à l'aide de divers médias.

Éléments de performance

- créer et sauvegarder des contenus audio dans une variété de formats;
- téléverser des contenus audio ou vidéo sur des sites internet et des plateformes de média sociaux à l'aide de dispositifs de stockage d'information, de matériel et de logiciels pertinents;
- rassembler ou préparer les textes, les graphiques, le matériel vidéo ou audio pour appuyer le contenu radiophonique dans les médias sociaux et sur les sites internet;
- adapter des contenus audio pour la diffusion et la distribution dans divers formats et sur diverses plateformes;
- améliorer les productions radiodiffusées sur des plateformes multiples en utilisant diverses technologies des médias (p. ex. Web continu en direct (live web streaming), balados) ou en utilisant des éléments de média enrichis (p. ex. clips vidéo intégrés, etc.);
- maintenir des sites internet qui acceptent des émissions de radio et des balados;
- employer des pratiques conformes à l'éthique lors de l'acquisition, l'utilisation et la distribution des contenus;
- surveiller le trafic web sur les médias sociaux et l'activité des médias en ligne générés par les réactions des auditeurs aux contenus diffusés par la station;
- utiliser les médias sociaux et autres outils de marketing pour attirer les auditeurs et promouvoir le contenu radiophonique à l'aide de diverses plateformes.

3. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

participer à la planification et à la préparation du contenu de la programmation dans divers formats radio.

Éléments de performance

- identifier les données démographiques du public de la station, élaborer un profil des auditeurs et réunir des documents pour sélectionner ou créer une programmation pouvant intéresser le public cible;
- participer à tous les aspects du processus de préproduction;
- aider à la planification, à la recherche et à la production de contenus en ligne qui représentent ou complètent les émissions de radio;
- sélectionner des chansons pour créer des listes de diffusion de musique adaptées à divers genres d'émissions;
- programmer les émissions, les messages publicitaires et le contenu musical dans des cases horaires appropriées à l'aide des outils et des logiciels d'automatisation appropriés;
- utiliser ses connaissances des méthodes et des échelles de cotes d'écoute de l'industrie pour évaluer la popularité des émissions et les habitudes de consommation des médias;
- se tenir au courant des événements de l'actualité et de l'évolution des nouvelles dans divers secteurs (p. ex. politique, économie, société, mode de vie, sports et divertissement, etc.) et être préparé à s'adapter et à réagir lorsque des changements se produisent;
- extraire, réunir, organiser et présenter des renseignements pertinents provenant de diverses sources validées;
- assembler, organiser et monter le matériel destiné à être diffusé (p. ex. reportages, annonces, clips sonores, etc.);
- sélectionner, enregistrer et monter des pistes vocales ou des effets sonores au moyen d'un logiciel de montage et d'enregistrement audio.

4. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

surveiller et évaluer la qualité des émissions de radio à l'aide des ressources, des outils et des équipements pertinents selon les normes actuelles de l'industrie.

Éléments de performance

- surveiller tous les aspects des émissions de radio pour identifier rapidement toute difficulté pouvant survenir et trouver des moyens de les résoudre immédiatement ;
- rechercher la cause des erreurs et des problèmes techniques associés à l'équipement ou aux logiciels, et identifier des solutions ou des réparations nécessaires ;
- maintenir une qualité audio et des niveaux de signaux optimaux pour toutes les parties des émissions de radio ;
- utiliser des signes visuels pour communiquer des informations et des commentaires aux collègues, aux personnalités à l'antenne, aux producteurs, etc. ;
- vérifier la fonctionnalité et la qualité technique du contenu radiophonique diffusé en ligne (p.ex. Web continu et balados) ;
- surveiller le contenu radiophonique (p. ex. commentaires, reportages, entrevues, paroles des chansons, etc.) pour s'assurer qu'il est conforme au format et aux normes de qualité de la station ;
- identifier et sélectionner des contenus (p. ex. paroles de musique, clips audio, clips sonores, etc.) appropriés pour l'utilisation en ondes et, au besoin, faire un montage pour les diffuser ;
- faire preuve de bon sens et de pensée critique pour sélectionner et connecter les appelants aux animateurs des émissions-débats en direct.

5. La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

aider à promouvoir la marque d'une station et à générer des revenus au moyen de diverses activités de marketing et de vente de publicité.

Éléments de performance

- réunir les renseignements nécessaires pour acquérir une connaissance approfondie de la structure organisationnelle de la station, de la marque et du marché cible et de ses caractéristiques démographiques;
- identifier la concurrence, évaluer ses activités et déterminer les tendances du marché en utilisant des compétences en recherche et en pensée critique;
- contribuer à la présence en ligne de la station en utilisant divers médias sociaux et outils de réseautage, afin de promouvoir et de trouver des débouchés pour la marque de la station, et susciter de l'intérêt pour ses promotions et les produits et les services qu'elle annonce;
- appliquer des connaissances de base des budgets (c.-à-d. comment établir des budgets équilibrés et des marges de profits et pertes), des commissions sur les ventes, des objectifs et des contingents, et des rendements du capital investi;
- interpréter les données sur les classements des stations, les tendances d'écoute des auditeurs et les cotes d'écoute établies par des organisations de recherche sur les médias;
- communiquer avec des clients pour lier des relations d'affaires en adoptant diverses stratégies (p. ex. communication par médias sociaux, sollicitation à froid, événements de partenariats communautaires et commerciaux, apparitions publiques);
- contribuer à la planification et à la mise en œuvre des promotions et des stratégies de publicité, de marketing et de valorisation de marque de la station;
- utiliser ses connaissances de la vente et des stratégies de marketing pour créer des présentations efficaces ou du matériel de promotion pour la station et ses produits et services de publicité;
- créer, sous-traiter et produire des contenus d'annonces publicitaires pour les clients (p. ex. rédaction, refrains publicitaires, graphiques);
- programmer ou placer des annonces pour maximiser la visibilité des clients;
- assurer la liaison avec des entreprises et des compagnies pour obtenir des dons afin que la station puisse offrir des cadeaux, des incitatifs de marketing ou des prix de concours;
- faire des apparitions publiques et réaliser des émissions en extérieur et en direct pour représenter la station à divers événements spéciaux (p. ex. campagnes de financement dans les communautés, expositions commerciales, campagnes d'entreprise, salons de l'emploi et de l'éducation, concerts et festivals, événements sportifs, etc.).

6. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

planifier et préparer les entrevues, les textes et le contenu des reportages pour les émissions de radio.

Éléments de performance

- utiliser des techniques de recherche efficaces pour réunir et récapituler l'information de diverses sources, afin de l'utiliser pour la préparation d'entrevues, de reportages, de nouvelles et de messages publicitaires;
- faire la différence entre les faits et les opinions quelle que soit la source d'information;
- préparer des listes de questions concises et pertinentes à utiliser avant et durant les entrevues;
- organiser des entrevues en direct et hors d'ondes, en studio ou par accès à distance (p. ex. téléconférence, conférence Web, etc.);
- préparer et rédiger des textes objectifs, clairs et exacts pour les nouvelles et les reportages réguliers;
- vérifier l'exactitude des faits ainsi que la validité des sources d'information;
- s'assurer que l'information utilisée et le matériel présenté sont exempts de contenu diffamatoire verbal ou écrit;
- exécuter tout le travail en stricte conformité avec les règles des codes déontologiques et les règlements applicables sur les infractions aux droits d'auteur et le plagiat;
- assembler et préparer le matériel pour les bulletins de nouvelles en direct;
- suivre l'actualité afin de trouver des idées pour la rédaction des nouvelles;
- assurer la liaison avec les invités des émissions ou leurs représentants pour organiser des entrevues;
- organiser les éléments d'une nouvelle et analyser sa structure pour créer des textes ou des reportages efficaces;
- préparer, rédiger et produire un ensemble de messages publicitaires et d'annonces promotionnelles;
- discuter des risques et débattre des enjeux concernant l'exactitude de l'information et la vérification des faits, les droits d'auteur et les libelles ou les diffamations verbales.

7. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

faire appel à des compétences en administration et aux pratiques reconnues dans l'industrie lors de la réalisation des tâches et des projets.

Éléments de performance

- exécuter les tâches attribuées, dans les délais et selon les budgets;
- collaborer en tant que membre d'une équipe pour réaliser des objectifs communs;
- utiliser des techniques efficaces de résolution de conflits et de relations interpersonnelles pour interagir avec les collègues, les superviseurs, les clients d'affaires et le public en général;
- rechercher des possibilités de réseautage pour lier et promouvoir des relations d'affaires solides;
- se familiariser avec la station et, s'il y a lieu, la structure organisationnelle de la société mère ainsi qu'avec les modèles d'affaires de l'industrie;
- se conformer aux politiques et procédures de l'entreprise et les appliquer selon les directives;
- utiliser des techniques appropriées pour négocier ainsi que des stratégies d'affaires pour conclure des affaires avec les clients;
- exécuter et terminer tout le travail de manière éthique, ponctuelle et efficace.

8. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

se tenir au fait des besoins de l'industrie de la radiodiffusion en utilisant des stratégies qui améliorent le rendement au travail et orientent le perfectionnement professionnel.

Éléments de performance

- se tenir au courant des tendances récentes et de l'évolution de l'industrie de la radiodiffusion;
- rechercher des possibilités de mentorat ou de bénévolat pour se perfectionner et acquérir une expérience précieuse au travail;
- identifier des possibilités de formation pertinentes (p. ex. cours, webinaires, conférences, ateliers) pour continuellement parfaire ses connaissances et se tenir au courant de ce qui se passe dans l'industrie de la radiodiffusion;
- se joindre à des groupes de pairs et d'autres utilisateurs de l'industrie, et participer à des forums de discussion pour rester à l'écoute des nouvelles pratiques, techniques et technologies;
- développer et entretenir des réseaux professionnels en utilisant des médias sociaux et des outils technologiques pertinents;
- solliciter continuellement des commentaires constructifs de la part des pairs, des superviseurs et des clients afin d'améliorer tous les aspects de son rendement au travail;
- identifier des associations professionnelles appropriées qui fournissent de l'aide ou des ressources de perfectionnement professionnel (p. ex. la Guilde canadienne des médias, la Canadian Media Production Association, la Radio Television Digital News Association, l'Association canadienne des radiodiffuseurs);
- faire preuve de souplesse et d'adaptabilité vis-à-vis d'un milieu de travail exigeant et de circonstances inattendues à mesure qu'elles surviennent;
- être responsable et rendre compte de son propre travail et de ses répercussions sur d'autres aspects de la production;
- créer et tenir à jour un portfolio de ses emplois;
- communiquer et gérer son image personnelle et mettre en valeur ses compétences ainsi que des échantillons de travaux de production en utilisant des moyens de présentation efficaces et divers outils de médias sociaux;
- se tenir au courant des décisions du Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) qui ont une incidence sur les activités quotidiennes ou les opérations de la station.

9. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

effectuer son travail dans le respect des lois, des règlements, des normes de l'industrie, et des politiques de l'entreprise.

Éléments de performance

- effectuer tous les travaux attribués conformément à des politiques et procédures opérationnelles établies;
- exécuter toutes les tâches conformément à tous les règlements du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et du Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR);
- respecter les codes déontologiques (p.ex., Radio Television Digital News Association – RTNDA, Association canadienne des radiodiffuseurs – ACR) et les politiques organisationnelles qui renforcent un milieu de travail inclusif, juste, respectueux, sécuritaire et coopératif;
- effectuer des inspections de sécurité régulières du milieu de travail pour détecter, signaler et prendre des mesures afin de corriger toute situation dangereuse quand et où cela est possible;
- inspecter l'équipement et les systèmes, effectuer des essais réguliers et tenir la documentation requise conformément aux procédures et aux formats en place utilisés pour les communications;
- remplir et présenter des rapports d'incident ou d'accident en cas de blessures sur le lieu d'emploi ou à l'extérieur.
- organiser l'espace de travail et exécuter des tâches pour assurer en tout temps sa propre protection et celle des autres, compte tenu des limitations personnelles et des principes ergonomiques (p. ex. levage ou déplacement d'équipement, pose de câbles et de rallonges, etc.);
- promouvoir sa propre sécurité et celle d'autrui en se conformant aux pratiques et procédures organisationnelles, ainsi qu'en respectant les lois et règlements en matière de santé et sécurité (p. ex., la Loi de 1990 sur la santé et la sécurité au travail [LSST]; le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail [SIMDUT]);
- posséder une connaissance fondamentale de la Loi sur les normes d'emploi et des conventions collectives.

10. *La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à*

effectuer des présentations en ondes, en direct, pour communiquer divers types d'informations et de sujets dans divers formats.

Éléments de performance

- effectuer diverses tâches en ondes, p. ex. annonce d'émissions à venir, présentation d'invités, introduction d'artistes musicaux et de chansons, conduite de concours du poste, etc.;
- établir une relation positive avec les invités, les auditeurs et les appelants durant les tribunes téléphoniques ou les émissions-débats;
- mener et présenter des entrevues efficaces pour les formats en direct ou préenregistrés.
- communiquer avec confiance et diplomatie en tout temps;
- lire à haute voix, réciter, prononcer et articuler les textes de façon claire, aisée et confiante pour les auditeurs ou les spectateurs;
- participer à des improvisations spontanées, en s'adaptant à la conversation ou à des informations de dernière heure durant les nouvelles, les entrevues, les appels, etc.;
- se conformer à tous les règlements concernant le langage en ondes et l'utilisation du contenu permis aux diverses heures de la grille horaire;
- effectuer des enregistrements hors champ à utiliser pour des annonces promotionnelles et la production de messages publicitaires, ou encore pour améliorer ou créer le contenu d'une émission;
- solliciter des commentaires de la part des pairs et des superviseurs pour valider et améliorer les textes écrits et les présentations en ondes;
- lire et présenter les nouvelles, la météo, les informations sur la circulation routière, les sports, des reportages, etc.

III. Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Radio (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario) doivent démontrer qu'elles ont atteint tous les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité ainsi que les exigences de la formation générale.

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution de problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :</i>	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :</i>
LA COMMUNICATION	• Lecture • Écriture • Communication orale • Écoute • Présentation d'informations • Interprétation visuelle de documents	1. <i>communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire;</i> 2. <i>répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace;</i> 3. <i>communiquer oralement et par écrit en anglais ;</i>
LES MATHÉMATIQUES	• Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques • Analyse et utilisation de données numériques • Conceptualisation	1. <i>exécuter des opérations mathématiques avec précision;</i>

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :</i>	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :</i>
LA PENSÉE CRITIQUE ET LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES	• Interprétation • Analyse • Évaluation • Inférence • Explication • Autorégulation • Pensée créative et innovatrice	1. <i>appliquer une approche systématique de résolution de problèmes;</i> 2. <i>utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes;</i>
LA GESTION DE L'INFORMATION	• Cueillette et gestion de l'information • Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet • Culture informatique • Recherche sur Internet	1. <i>localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés;</i> 2. <i>analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses;</i>
LES RELATIONS INTERPERSONNELLES	• Travail en équipe • Gestion des relations interpersonnelles • Résolution de conflits • Leadership • Réseautage	1. <i>respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe;</i> 2. <i>interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs;</i> 3. <i>affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique;</i>

DOMAINES	DOMAINES PRÉCIS : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :</i>	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE : <i>Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme ont démontré de façon fiable sa capacité à :</i>
LA GESTION PERSONNELLE	• Gestion de soi • Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité • Réflexion critique • Sens des responsabilités	1. <i>gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;</i> 2. <i>assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.</i>

IV. La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Radio (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario) doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

Les exigences en matière de formation générale dans les programmes d'études sont précisées dans le Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

1. Les arts dans la société

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

2. Le citoyen

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

3. Le social et le culturel

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

4. Croissance personnelle

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une

manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

5. La science et la technologie

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.